

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 21/04/2017

Présents :

Nicole BARD, Martine CATERINO, Pascal DESROUSSEAUX, Marie-Christine DESROUSSEAUX, Laurence LAMALLE. Anne LAUGIER, Jacky HANCKE, Aurélio VICQUERY.

Absent excusé : Claude MARMIER, qui donne pouvoir à Marie-Christine DESROUSSEAUX.

Secrétaire de séance : Marie-Christine DESROUSSEAUX.

Séance ouverte à 19 h 15.

1/ Contrat de travail - Appariteur :

Lors du conseil municipal du 31 mars 2017, nous avons régularisé la création de poste d'appariteur. Le délai de vacance une fois la déclaration effectuée au Centre de gestion est de 2 mois. Afin d'éviter que l'agent actuellement en poste se voit sans contrat pendant ce laps de temps et au vu de l'accroissement de travail à effectuer, il est décidé de lui faire un contrat d'un mois pour accroissement d'activité, puis un contrat d'un an, une fois le délai de vacance respecté.

2/ Approbation des attributions de compensation allouées en 2017 aux communes membres de TCM

Monsieur le Maire expose à l'ensemble du conseil que le montant de ces attributions de compensation ont été calculé en tenant compte du transfert de la fiscalité professionnelles communale à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole, l'application d'un régime de neutralité fiscale et le transfert et la restitution de compétences entre la nouvelle communauté d'agglomération et les communes.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

3/ Modification statutaire de TCM – Compétence optionnelle Les Maisons de services au public

La modification statutaire de TCM ayant trait à la « Création et gestion de maisons de service au public » est acceptée à l'unanimité.

3/ DM 01 Budget de l'eau

Suite à une erreur de calcul lors du budget, la délibération modificative suivante est à prendre :

042 DF - 268.23 EUR

Ce qui porte le chapitre 040 RI à 8 431.77 EUR, en équilibre avec la Chapitre 042 DF 8 431.77 EUR.

Questions diverses

Organisation des élections présidentielles.

Fin de la séance : 20h.